



Commune de BAYET

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 10-30/06/2022

Nombre de Conseillers en exercice : 15 - présents : 10 - votants : 10 + 2 pouvoirs

L'AN DEUX MIL VINGT DEUX, LE TRENTE JUIN à 20 heures,
le Conseil Municipal de BAYET, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle de la
Mairie, sous la présidence de Philippe BUSSERON, Maire.
Date de convocation : 23 juin 2022

Etaient présents : BUSSERON Philippe, DEBOURGES Serge, HADJI Nadia, LACOMBE
Christophe, LAMOUCHE Bruno, LARONDE Véronique, MARION Laurent, MAY Nathalie, MENAT
Marie-Noëlle, POUYET Michel.

Etaient excusés : BIDET Grégory, BORDE Sandrine,

Etaient absents : HORNBERGER Olivier, DUBOCAGE Angélique, MASSON Joffrey,

Pouvoirs : BIDET Grégory à Nadia HADJI
BORDE Sandrine à Philippe BUSSERON

Serge DEBOURGES est élu secrétaire de séance

Délibération n° 10-30/06/2022

VALIDATION DU PROJET DE REGLEMENT INTERIEUR DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Après présentation du règlement intérieur de l'accueil de loisirs, les membres du Conseil
Municipal l'adopte à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire à les transmettre à Monsieur le
Président du Conseil Départemental, à Monsieur le Directeur de la CAF de l'Allier et à
Monsieur le Directeur de la DDCSPP.

POUR EXTRAIT CONFORME
AU REGISTRE SUIVENT LES SIGNATURES
Philippe BUSSERON, Maire de BAYET

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Et notification ou publication le : 1^{er} juillet 2022
Le Maire,